## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 17/12/2025 Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## SCI DE DALUMA - Constitution de société

Référence : L027817

Départements de publication : Côtes d'Armor Annonce légale publiée le 8 novembre 2024 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROSTRENEN du 27 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI DE DALUMA Siège social : Kercharles 22110 ROSTRENEN Objet social : L'acquisition, la gestion et plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers, bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, même en l'état futur d'achèvement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Jordan CAILLEBOT, né le 01 février 1994 à PONTIVY, demeurant Kerhoad, 22110 GLOMEL. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC. Pour avis La Gérance

Consulter cette annonce en ligne

